

Chères adhérentes, chers adhérents,

C'est une année bien particulière que nous venons de vivre ensemble, les 432 adhérents que nous sommes ! Nous avons découvert les cours en video et le télétravail. Peu de malades parmi nous, un peu de solitude peut-être mais des échappées à la campagne nombreuses... Heureusement l'autorisation du retour dans les salles dès le 8 juin a permis aux adhérents qui le désiraient de se retrouver. Nous nous sommes adaptés et restons certains que la gym nous rend forts.

Fin juin nous partons, avec bien des incertitudes encore, vers une saison nouvelle.

Réponse aux questions concernant la possibilité de remboursement des 8 à 10 cours manqués jusqu'à la reprise des cours, le 8 juin :

Vous êtes membres d'une Association sportive loi 1901 et non clients d'une salle de sport privée ou d'une entreprise dont vous auriez acheté une prestation de service ou des services délivrés à l'unité : vous avez payé une cotisation annuelle votée en Assemblée Générale pour contribuer au bon fonctionnement de l'Association.

Cette interruption des cours, par ailleurs, n'est pas due à une défaillance de l'Association, de ses animateurs, de ses dirigeants ou de ses membres.

La cotisation payée généralement en octobre constitue les seules recettes et couvre toutes les dépenses de l'Association dont nous sommes solidaires : salaires, loyers, achat de matériel, etc... Nous avons dû faire en avril un important achat de matériel pour équiper le gymnase St Marc et la crise sanitaire n'a en rien diminué les dépenses de loyer ou de salaire.

Nous ne pouvons pas prétendre au dispositif de chômage partiel mis en place par le Gouvernement car, dès octobre 2019, nos cotisations versées permettent, selon une saine gestion, approuvée par l'A.G., de rémunérer entièrement nos animateurs et de payer toutes les charges. Ce dispositif gouvernemental est réservé aux entreprises qui génèrent de l'argent.

Par ailleurs, le Comité directeur, c'est-à-dire la partie administrative du club, est entièrement bénévole ce qui permet des coûts de cotisation particulièrement bas.

Les animateurs, quand ils le pouvaient ou savaient le faire, ainsi que la Fédération ont procuré à tous les licenciés, qui disposaient d'internet, des cours qui les invitaient à poursuivre leur pratique sportive. Le Comité a mis tout en œuvre pour que vous soyez le moins lésés possible. Enfin, les animateurs ont accepté unanimement de travailler une semaine supplémentaire fin juin-début juillet.

En conclusion, vous l'avez compris, il n'y aura ni remboursement ni report de cotisation sur la prochaine inscription, d'autant plus que la saison qui s'annonce risque d'être difficile et que le Comité a le souci de maintenir les emplois des salariés.

Penchons-nous maintenant sur la saison prochaine, une saison charnière...

➤ **Modification du planning :**

- La convention avec le collège Chevreul a pris fin et nous avons conclu une nouvelle convention avec le centre St Marc pour animer dans le gymnase du 1^{er} étage des cours du soir, les mardis, mercredis et jeudis.
- Conséquence du changement de gymnase : le cours du lundi 19h30 animé par Marie Emmanuelle n'a pu être reconduit.
- En raison d'un nombre insuffisant d'inscrits, le cours du lundi 20h-21h au gymnase Condé est supprimé et remplacé par un cours de Latin Fit (activité proche de la Zumba) animé par Angela.
- Maguy n'animera plus que le cours du mercredi 18h15. Les cours du vendredi matin seront animés par Angela.
- Le cours du jeudi soir au gymnase St Marc débute à 19h et non à 18h30, comme la saison dernière.

➤ **Organisation des inscriptions :**

Votre interlocutrice : la secrétaire de l'Association, Isabelle MANDON 06 41 11 74 14.

Secrétariat en veille du 20 juillet au 25 août

- Le bulletin est d'abord envoyé par la Poste aux adhérents qui sont prioritaires pour s'inscrire. Autour du 10 juillet, le bulletin sera à la disposition de tous (site web, mairie, gymnase Condé).
- Adressez votre inscription impérativement par la Poste et suivez bien les consignes envoyées mi-juin par mail pour le renouvellement du certificat médical ou de l'attestation de santé.
- En raison de la crise sanitaire, nous ignorons le nombre de personnes qui sera autorisé à participer aux cours dans chaque groupe (10 ou plus ?). C'est pourquoi, une liste numérotée des inscrits sera constituée au fur et à mesure qu'arriveront vos inscriptions. En fonction des directives gouvernementales, vous pourrez rejoindre les cours en septembre ou plus tard. Sans nouvelles de notre part, vous serez attendus en septembre.
- Dans le cas où vous ne pourriez pas commencer les cours en septembre, le tarif dégressif sera appliqué comme d'habitude à partir de novembre. Le chèque que vous devez joindre à votre inscription vous sera alors restitué en échange d'un nouveau.
- Les attestations de paiement, pour remboursement de C.E. en général, sont à demander lors de l'envoi du dossier d'inscription. Elles vous seront remises en septembre.

➤ Communication Dirigeants/ Adhérents :

Vous êtes nombreux, répartis en 3 gymnases, sur tous les jours de la semaine, matin, midi et soir et sur une trentaine de cours... Les dirigeants, et la secrétaire particulièrement, ne peuvent vous rencontrer systématiquement. Parfois, des adhérent-es acceptent de tenir le rôle de relais entre dirigeants et participants au cours. Nous les en remercions. Nous utilisons donc la communication par mail et pour quelques-uns par téléphone.

Il faut lire vos courriels qui peuvent arriver dans les indésirables ou les spams.

Il faut aussi répondre quand c'est nécessaire... et adresser vos questions, éventuellement.

3 adresses électroniques peuvent être à l'origine d'un message :

- celle de la secrétaire : gymisabelle@icloud.com
- celle de la Présidente : gymgil316@yahoo.fr
- celle du site de la Fédération pour des envois en grand nombre : gymvolontaire-069046@epgv.fr

Notez ces adresses électroniques dans vos contacts !

➤ L'avenir de l'Association en jeu:

Vous appréciez les cours de gym, l'offre variée d'activités sportives, la qualité des animateurs, les tarifs modestes, la proximité et la convivialité de notre Association... Mais s'il arrive qu'une association disparaisse par manque d'adhérents, en raison de grosses difficultés financières ou par absence de locaux... **elle peut aussi être dissoute faute de dirigeants !**

Pour que le club GV Bellecour-Ainay continue à exister, il est nécessaire qu'une équipe dirigeante s'engage au moins le temps d'un mandat de 4 ans.

En janvier 2021, l'équipe actuelle arrive en fin de mandat.

2 membres du bureau ne renouvellent pas leur mandat et nous avons aussi besoin de membres actifs élus pour gérer durablement le matériel sportif, pour alimenter le site web et facebook, etc..., enfin pour réfléchir en équipe à l'évolution du club et pour créer une dynamique innovante (1 réunion toutes les 6 semaines en moyenne et des périodes de travail plus ou moins intenses).

Aussi, nous vous invitons à vous rapprocher de l'équipe actuelle pour envisager vos disponibilités et votre désir de faire fonctionner cette structure sportive associative qui nous apporte tant et à laquelle nous sommes tant attachés.

<p>Votre fidélité d'adhérent constitue la force de l'Association, Votre engagement de dirigeant la pérennité !</p>

Bel été, heureuses vacances et au plaisir des retrouvailles, à partir du 11 septembre !

Le Comité directeur : Gilberte GARCIA, Présidente ; Catherine FOURNIER, trésorière ; Isabelle MANDON, secrétaire ; Anne MONIN, membre actif.